

LUNDI 26 FEVRIER 2018

Pont d'Irleau : des travaux pour garantir la sécurité des usagers

Suite aux articles concernant le pont d'Irleau parus ce jour dans vos colonnes respectives, le Conseil départemental entend répondre aux habitants d'Irleau et aux usagers du pont d'Irleau.

Il comprend bien sûr leurs doléances concernant la fermeture de ce pont. Mais l'état préoccupant de l'ouvrage et sa dégradation grandissante compromettent sa solidité. Cela nécessite l'exécution de travaux qui vont commencer le 19 mars. Il s'agira dans un premier temps de remplacer les appareils d'appui du tablier.

La sécurité des usagers constitue la première priorité pour le Département.

Que dirait la population d'Irleau si les travaux de confortement n'étaient pas exécutés et si les poids lourds continuaient à passer sur le pont ?

Que dirait-elle si le pont venait à s'effondrer ?

Le Département prie les usagers de l'excuser pour ces désagréments et il espère qu'ils comprendront la situation.

Gilbert Favreau
Président du Conseil départemental

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51